



Rencontre régionale de l'hydroélectricité en Bourgogne

LE SIRATAVA, SYNDICAT DE L'ARMANÇON

**HYDROÉLECTRICITÉ ET CONTINUITÉ
ÉCOLOGIQUE**

LE 24.10.2014

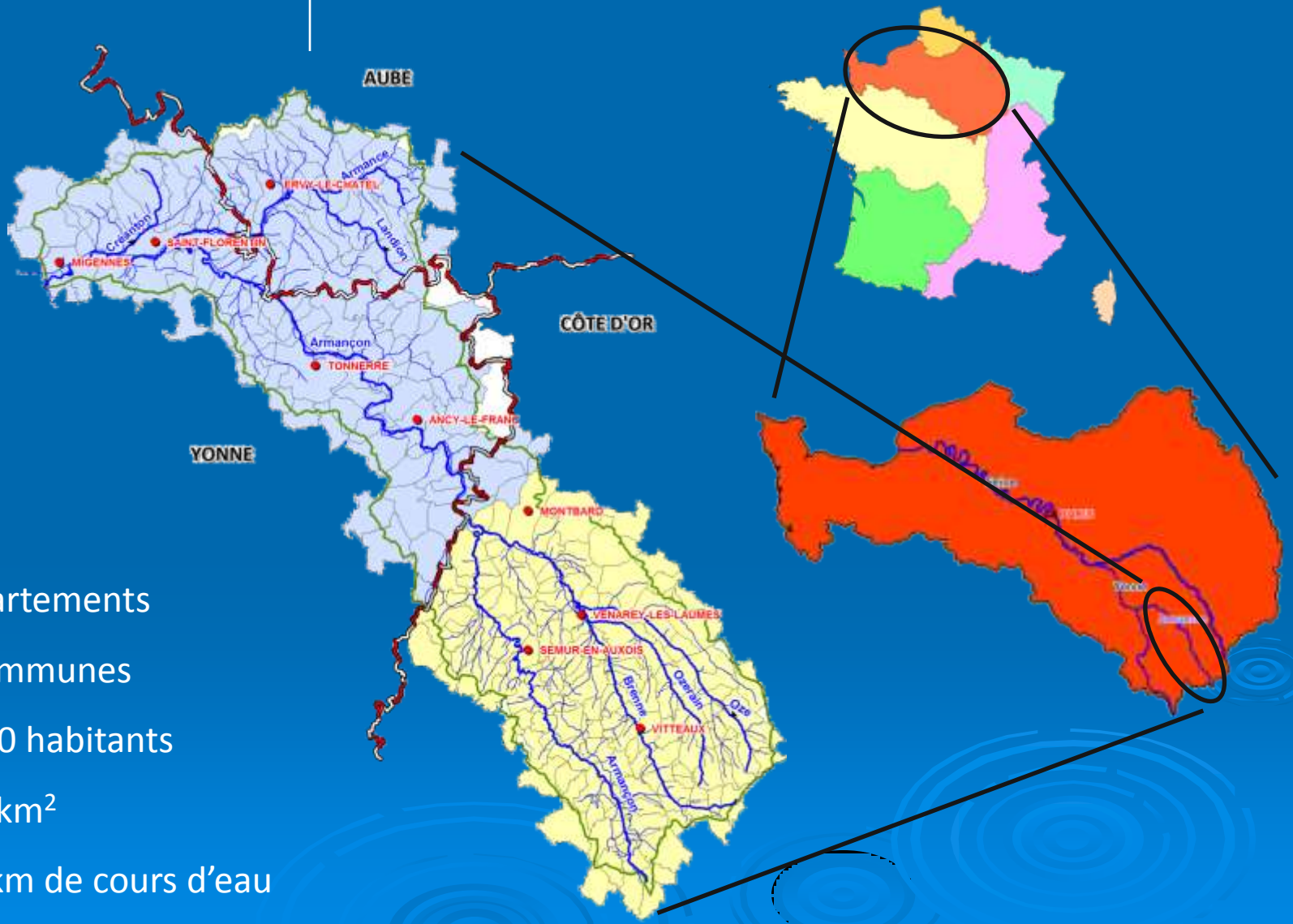


Plan de la présentation

1. Présentation générale du SIRTAVA
2. Représentation de « l'hydroélectricité » SAGE Armançon
3. Intégration d'un volet hydroélectrique dans certaines études continuité
4. Assistance au propriétaire sur le volet continuité
5. Volonté de créer un groupe de travail pour élaborer un outil simple d'aide à la décision



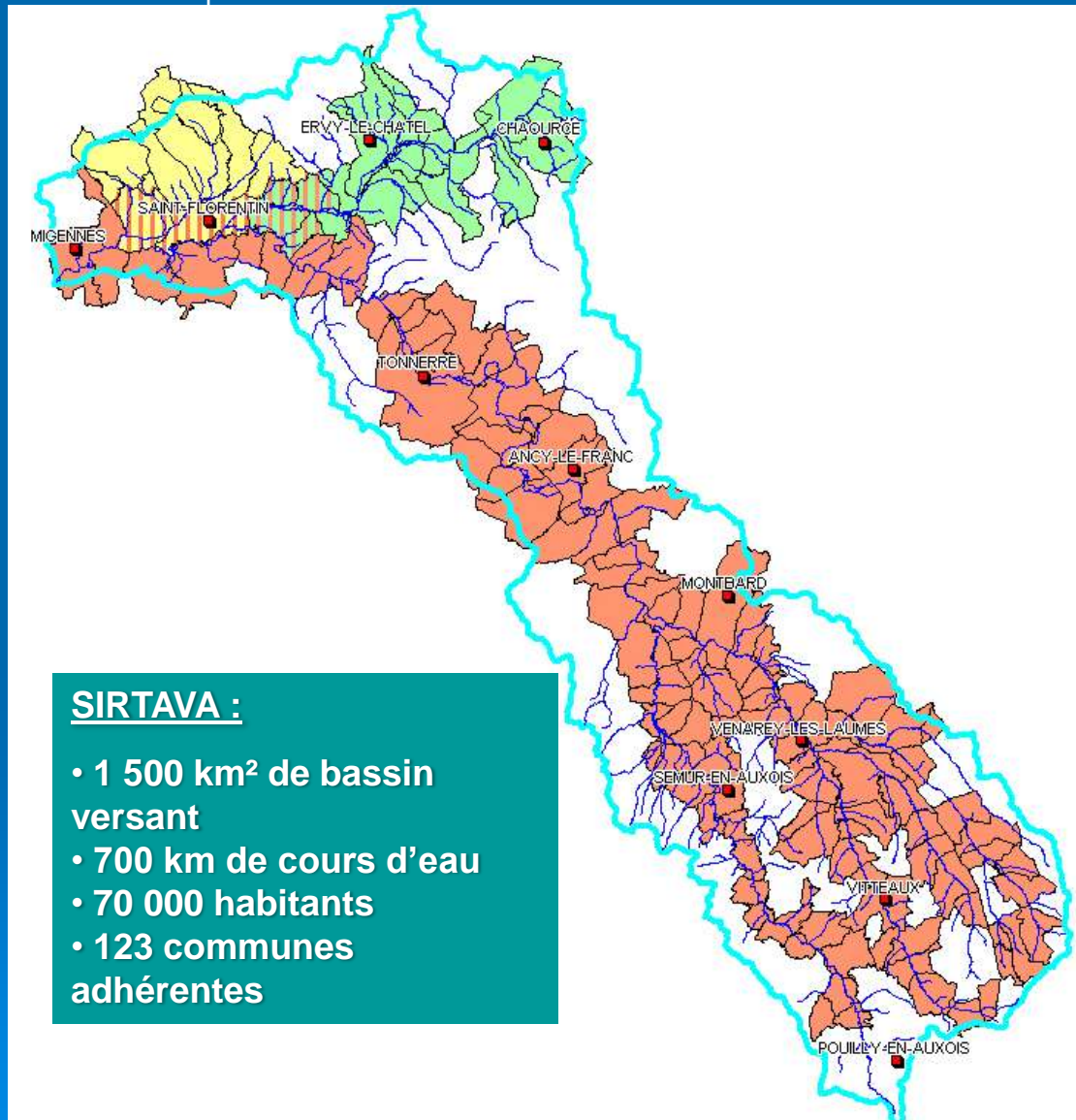
1. Présentation générale du SIRTAVA



- ➔ 3 départements
- ➔ 267 communes
- ➔ 107 000 habitants
- ➔ 3 100 km²
- ➔ 1 255 km de cours d'eau



1. Présentation générale du SIRTAVA





1. Présentation générale du SIRTAVA

1. Compétence première :

Gestion de cours d'eau au sens large avec comme objectifs :
« bon état écologique » et « intérêt général » :
gestion ripisylve, renaturation, continuité écologique

2. Porteur d'outils « bassin versant »

- Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)

- Contrat Global Armançon

Objectif : amélioration de la qualité de l'eau en général
(assainissement, agriculture, eau potable, milieu naturel...)

- Programme d'Action et de Prévention des Inondations (PAPI)

Objectif : amélioration de la gestion du risque



2. Représentation de « l'hydroélectricité » SAGE Armançon

Le SAGE est un outil de concertation locale de la gestion de l'eau. C'est une instance de débat traitant des diverses problématiques de l'eau.

Il fonctionne avec 3 collèges d'acteurs (élus, administrations et usagers) appelé Commission Locale de l'Eau (CLE) dont un représentant de « l'hydroélectricité » (Electricité Autonome de France)

1^{er} collège

Collectivités territoriales et établissements publics locaux

26 membres (52%)



2^{ème} collège

Usagers, propriétaires riverains, organisations professionnelles et associations de protection de l'environnement
13 membres (26%)

3^{ème} collège

Etat et ses établissements publics
11 membres (22%)



2. Représentation de « l'hydroélectricité » SAGE Armançon

Un groupe de travail « milieu aquatique et humide » se réunit régulièrement, notamment pour aborder les problématiques liées à la continuité écologique





3. Intégration d'un volet hydroélectrique dans certaines études continuité

Le SIRTAVA est engagé dans des actions de restauration de la continuité écologique.

A ce titre, en préalable à tout aménagement des études précises permettent d'établir des diagnostics de chaque situation.

Ces études aboutissent à des propositions d'actions plus ou moins ambitieuses (pour le milieu rivière).

Au cas par cas et quand cela semble judicieux, un volet hydroélectricité peut être étudié afin de prendre la décision sur le devenir d'un ouvrage, avec un maximum d'éléments factuels.





3. Intégration d'un volet hydroélectrique dans certaines études continuité

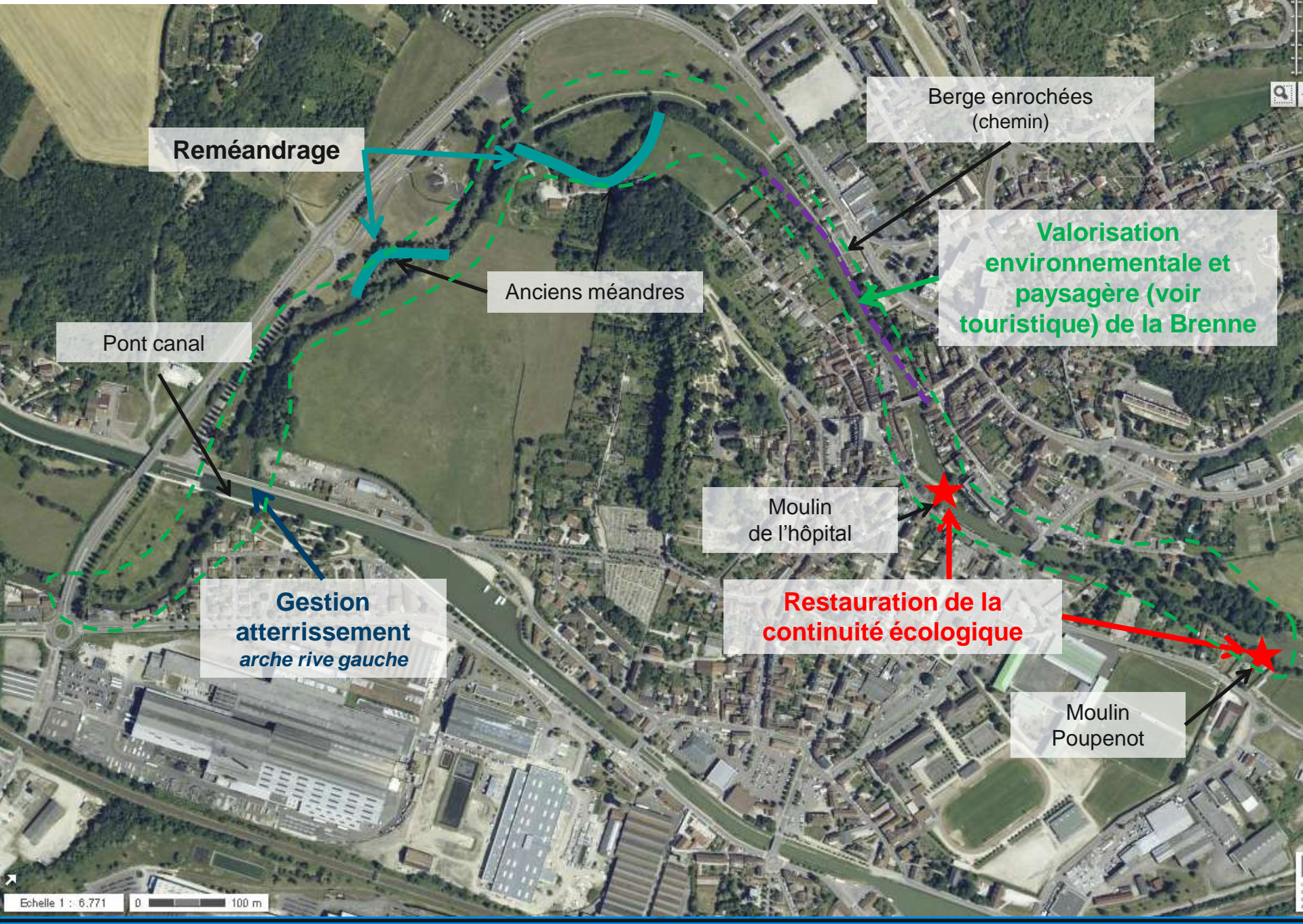
Ce volet prend en compte les composantes techniques administratives et financières pour monter un projet :

- vérification que l'ouvrage est régulier
- débit d'équipement, débit d'armement, hauteur de chute,
- franchissement piscicole, transit sédimentaire,
- investissement machine (turbine génératrice),
- raccordement et contrat EDF...
- fonctionnement (entretien, maintenance)
- analyse économique avec retour sur investissement

Futures études du SIRTAVA présentant un volet hydroélectricité :

- traversée de Montard sur la Brenne
- traversée de Semur sur l'Armançon

Esquisse : étude traversée de la Brenne à Montbard



Reméandrage

Anciens méandres

Berge enrochées (chemin)

Valorisation environnementale et paysagère (voir touristique) de la Brenne

Pont canal

Gestion atterrissage arche rive gauche

Moulin de l'hôpital

Restauration de la continuité écologique

Moulin Poupenot



4. Assistance aux propriétaires sur le volet continuité

Nous sommes disponibles pour l'ensemble des propriétaires d'ouvrages (dont ceux souhaitant produire ou produisant de l'hydroélectricité) pour leur apporter différents éléments techniques, administratifs et financiers quant au rétablissement de la continuité écologique.

Au cas par cas et selon la logique de l'intérêt général, cette « aide » peut se faire à différents niveaux : plus le projet est ambitieux (pour le milieu rivière) et plus l'aide est importante.





4. Assistance aux propriétaires sur le volet continuité

Actuellement, nous sommes en contact avec le propriétaire de l'ancienne usine de Danemoine qui est en train de réhabiliter l'outil de production hydroélectrique. A ce titre, on essaie de lui apporter des éléments sur les volets « continuité » (passe à poissons).





5. Volonté de créer un groupe de travail pour élaborer un outil simple d'aide à la décision

En concertation avec l'ADEME et la Région nous avons eu les premières prises de contact pour créer un groupe de travail « multi usager ».

L'objet étant d'élaborer un outil simple d'aide à la décision pour connaître « grossièrement » la potentialité hydroélectrique d'un site. Cet outil serait utilisable en ligne sur le site de l'ADEME par l'ensemble des personnes intéressées dont les propriétaires d'ouvrage.

Ceci à partir des critères techniques, administratifs et financiers « usuels ».

